

SOCIÉTÉ

LE FIGARO vendredi 20 septembre 2024 9

L'inlassable croisade «antivoiture» d'Anne Hidalgo

Angélique Négroni

Portée par la réussite des Jeux olympiques, elle entend abaisser à 50 km/h la vitesse sur le périphérique parisien dès le 1^{er} octobre. Une décision vivement contestée.



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

«Vous allez rendre les gens fous!» Fin 2023, Clément Beaune s'adressait ainsi à Anne Hidalgo. Le ministre des Transports de l'époque prenait alors clairement position contre la réduction de la vitesse sur le périphérique voulue par la maire de Paris. Le 1^{er} octobre prochain, le souhait de l'édile socialiste devrait pourtant bien se concrétiser. Sur cette portion de 39 kilomètres aux allures d'autoroute urbaine, le 1,2 million d'usagers quotidiens ne devra plus dépasser les 50 km/h contre 70 km/h aujourd'hui. Un énorme coup de rabot porté à la vitesse. Ainsi en 1993, les 90 km/h avaient été remplacés par les 80 km/h, puis en 2014, les 70 km/h avaient fait leur apparition. Cerise sur le gâteau dix ans plus tard : la voie JO, réservée aux délégations et aux services d'urgence cet été, devrait, toujours sur décision de la maire, être dédiée au covoiturage et aux transports en commun.

Il y a quatre ans, les usagers s'étaient pourtant massivement prononcés contre toute nouvelle restriction de circulation sur cette rocade lors d'une consultation lancée par la mairie de Paris. À l'époque, Anne Hidalgo a déjà en tête ce projet des 50 km/h. Dans sa perpétuelle chasse à l'automobile, menée en réduisant tantôt les places de stationnement, tantôt les voies de circulation dans la capitale tout en faisant flamber les tarifs aux horodateurs, elle voit ce nouveau coup porté aux conducteurs comme son plus beau trophée, l'aboutissement de toute une politique antivoiture.

Dans sa croisade menée pour «améliorer la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens», l'édile se met toujours plus de monde à dos. À commencer par les banlieusards, qui représentent 80 % des usagers du périphérique. Parmi eux, Pierre ne décolère pas contre Hidalgo et «sa nouvelle tubie». «Il y a quelques années, elle nous avait déjà chassés des voies sur berge en y interdisant la voiture et maintenant elle veut nous faire vivre en enfer sur le périph. Trop c'est trop. Si on se déplace tous au même moment, c'est pour aller au travail, pas pour le plaisir!». peste ce père de famille, soutenu dans son exaspération, comme des centaines de milliers d'usagers, par Valérie Pécresse, la présidente LR de la région Île-de-France.

Une fois de plus, les deux rivales politiques se retrouvent dos à dos, l'édile de droite mettant celle de gauche face à ses

contradictions. Alors qu'Anne Hidalgo soutient défendre les riverains du périphérique selon elle, le passage aux 50 km/h permettra une baisse des nuisances sonores de deux décibels - la responsable d'Île-de-France garantissant pouvoir faire mieux. Elle propose la pose d'un enrobé phonique sur les voies qui ferait chuter le nombre de décibels de sept unités. Cette mesure étant bien plus coûteuse que l'installation de quelques nouveaux panneaux «50 km/h», Valérie Pécresse suggère de mettre la main à la poche en réglant la moitié de la note. En contrepartie, la région demande à Paris de lui confier la gestion du périphérique. Une demande jugée inacceptable par l'exécutif parisien.

«Une mesure antisociale»

Surtout, Valérie Pécresse accuse Anne Hidalgo de mener une politique antisociale, un comble pour une édu de gauche, grinçant-on dans le camp de la présidente de région. Si, durant une majeure partie de la journée, cette nouvelle limitation devrait entraîner une perte de temps assez faible pour les automobilistes en raison des bouchons qui plafonnent la vitesse moyenne à 36 km/h, la situation est bien différente la nuit. Pour Valérie Pécresse, les 50 km/h vont pénaliser la France qui se lève tôt ou qui travaille en horaires décalés. Un travailleur de Pantin qui doit se rendre en pleine nuit à Issy-les-Moulineaux, si on lui baisse sa vitesse de 70 à 50 km/h, il va perdre six minutes à l'aller et six minutes au retour. Il va perdre douze minutes de sommeil. Ça lui fera 45 heures en moins dans l'année. Voilà ce que c'est une mesure antisociale», pointait, le 11 septembre, la présidente de région. Paris rétorque que la mesure améliorera la qualité de l'air - ce que contestent des experts - et fera chuter le nombre d'accidents.

Par-delà ces joutes politiques, automobilistes et motards comptent sur un coup de pouce du préfet de police de Paris, Laurent Nuñez. Car si Anne Hidalgo décide, lui contrôle. Ses services ont en effet la main sur les seize radars qui jalonnent les 39 kilomètres de rocade. Le leur suffirait alors de ne pas paramétrer les appareils selon les nouvelles limitations pour que celles-ci ne soient pas vraiment respectées. On voit mal toutefois le préfet se prêter à un tel jeu même s'il n'a jamais fait mystère de ses iniquités. «Une réduction de la vitesse, ça peut avoir des conséquences sur la fluidité de la circulation des services de secours. J'aurais besoin d'avoir des garanties là-dessus», déclarait-il en mars dernier sur RTL.

Dans un courrier en date du 12 septembre, la préfecture de police indiquait que «les consultations prévues n'ont pas été menées à leur terme» et que cette limitation pourrait avoir «des effets report importants sur les axes secondaires, amplifiant les difficultés de circulation dans toute la région parisienne». La missive s'achève ainsi : «Des lors, ce projet nécessite à la fois une expertise des services de l'État responsables du réseau routier national francilien et une consultation des collectivités publiques limitrophes.»

Si le périphérique est, selon Anne Hidalgo, sa chasse gardée exclusive en matière de vitesse, d'autres acteurs revendiquent une compétence sur le sujet. Fin 2023, Clément Beaune indiquait que son ministère d'alors avait de toute façon le dernier mot sur les nouvelles règles concernant cette rocade à l'intérêt régional. Pour M^r Remy Josseaux, spécialiste en droit de l'automobile, la répartition des pouvoirs est plus complexe, même si une loi de 2017 a bien donné à Paris la main sur le périphérique au détriment de l'État. C'est d'ailleurs Manuel Valls, quand il était premier ministre, qui avait décidé d'abaisser la vitesse de 80 à 70 km/h en 2014, rappelle l'avocat en précisant : Si la maire de Paris abaisse la vitesse à 50 km/h, sa mise en œuvre ne pourra intervenir qu'après publication d'un décret d'application du ministère des Transports. Et il suffirait que le décret ne sorte pas pour que la mesure ne s'applique pas. » «Au nom de la sécurité, le préfet peut également, selon les textes, prendre certaines prescriptions et exiger certains aménagements», poursuit-il. Le feuilletant autour du périphérique pourrait donc connaître de nouveaux épisodes. Plusieurs associations, dont la Ligue de défense des conducteurs, entendent par ailleurs contester devant la justice la mise en application des 50 km/h.

Cette décision impopulaire ferait enfin presque oublier une autre mesure qui ne va pas arranger la circulation pour les automobilistes. En octobre, le trafic de transit - c'est-à-dire les véhicules qui passent sans s'arrêter - devrait tout simplement être interdit dans les quatre premiers arrondissements. Dans ce périmètre situé rive droite de la Seine et baptisé ZTL - zone à trafic limité -, seuls les riverains et quelques catégories professionnelles (taxis, livreurs, artisans, etc.) seront autorisés à circuler. La traversée de Paris devenant alors interdite, certains automobilistes n'auront d'autre choix que d'emprunter... le périphérique. ■

La maire de Paris laisse planer le doute sur sa candidature aux municipales

Richard Flurin

Encore une fois, Anne Hidalgo se targue d'avoir eu raison avant tout le monde, contre tout le monde. En l'occurrence ceux, nombreux, qui vilipendaient ces Jeux olympiques qu'elle a portés de toutes ses forces. La maire de Paris n'a été alarmiste qu'une seule fois, sur le sujet des transports, en novembre 2023, en réalité pour détourner l'attention médiatique qui se portait alors sur son voyage polémique à Tahiti. Aujourd'hui, elle fait un lien entre le «JO-bashing» et l'«offensive idéologique» qui vise «depuis longtemps», venue aussi bien des «réseaux sociaux», de «Rachida Dati et son trumpisme» que des «macronistes (qui) considéraient que Paris était à eux» après les excellents scores d'Emmanuel Macron dans la capitale en 2017.

Les adversaires sont tout désignés. Anne Hidalgo semble remontée à bloc. Reste à savoir si elle repartera en campagne pour un troisième mandat. La maire de Paris avait renvoyé sa décision à l'après-JO, mais aucune information officielle ne fuit pour l'instant de l'Hôtel de Ville. Seuls quelques détails frappent l'esprit. La fédération parisienne du Parti socialiste, aux mains de sa très proche Lamia El Aaraje, a lancé une grande consultation intitulée «Paris 2030». Une date qui renvoie bien au-delà des élections municipales de 2026. Le but de la manœuvre est parfaitement assumé : «Il s'agit de se préparer aux prochaines municipales», déclare Lamia El Aaraje dans *Le Nouvel Obs*.

Pas question d'assumer pour l'instant qu'il s'agit d'une rampe de lancement pour Anne Hidalgo. La plateforme «Paris en commun» qui l'a portée lors de la dernière campagne en 2020 reste tout de même étroitement associée à l'ini-

tiative. «Cette consultation est un outil pour le collectif, pas pour une personnalité», vent croire Emmanuel Grégoire, ancien premier adjoint devenu député PS de Paris cet été. Ce dernier expose en privé son «intuition» qu'Anne Hidalgo n'y retournera pas et fait savoir qu'il travaille pour 2026. «Elle a déjà beaucoup accompli et ce doit être difficile de se projeter encore plus», confie-t-il, diatribant sur son bilan, mais manifestement désireux de prendre le relais.

«Nous avons toutes les chances de gagner»

Emmanuel Grégoire reconnaît toutefois qu'il lui serait difficile de présenter une candidature dissidente face à celle qui domine la vie municipale parisienne depuis une décennie. «C'est la seule qui entraverait ma détermination», souffle-t-il. Des partenaires de l'actuelle majorité municipale en conviennent : ils laisseraient le champ libre à Anne Hidalgo si celle-ci décidait de repartir en campagne. Au cas où elle jetterait l'éponge, en revanche, le socialiste «se tient prêt». Force est de constater que celle qui a pris le relais de Bertrand Delanoë, si elle ne s'est pas encore prononcée sur son avenir politique, n'a en tout cas pas du tout préparé sa succession. Un autre détail qui prête à penser qu'elle ne veut pas passer la main tout de suite.

Les résultats électoraux des européennes puis des législatives confortent en outre une candidature de centre gauche. La liste de Raphaël Glucksmann (PS-Place publique), deux partis de la majorité municipale, est arrivée en tête dans une majorité d'arrondissements de la capitale. La gauche a ravi quelques semaines plus tard trois circonscriptions aux macronistes. «Nous avons toutes les chances de gagner», indique un proche d'Anne Hidalgo. Il reste à la maire de sortir du bois. ■

NOUVEAU

LE FIGARO, MAINTENANT À LA TÉLÉVISION

LE FIGARO LANUIT

Tous les dimanches à 19h00

Avec

DS AUTOMOBILES

LE FIGARO TV
Île-de-France

Canal 34 de la TNT
Île-de-France,
Canal 30 sur toutes les box TV